



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°79-CC/2014/CCDS FAISABILITE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER EN COURS

Séance du 10 septembre 2014

L'an deux mil quatorze et le dix septembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Emilie CLET-VENTURA, Gilles DUFAIL, Anne SAUNIER, Edgard CHOCHO, Sylvio BOCAGE, France CLET-COURAT, François FREDOC, Eddy GABRIEL, Wansy JEAN-FORT, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Pierre HO-WEN-SZE, Mare JEAN-BAPTISTE, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Annie ROBINSON, Justine SAIBOU.

Absents excusés ayant donné procuration :

Claudine CAILLOT à Myriam MARIN Yamilé GUILLY à Wansy JEAN-FORT Annick LEVEILLE à France CLET-COURAT Cornélie SELLALI-BOIS BLANC à Justine SAÏBOU Jean-Marie TORVIC à René-Serge HORTH Céline ZULEMARO à Gilles DUFAIL

Absents excusés:

Enrico WILLIAM

Absents non excusés:

Denis BURLOT, Vanessa BOIS-BLANC, Jean-Etienne ANTOINETTE, Line LETARD, Daniel MANGAL, Isabelle NIVEAU, Jacquy PIERRE-MARIE

A été nommé Secrétaire de séance Monsieur Gilles DUFAIL.

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°08.201 1/CCDS relative à l'adoption du règlement intérieur de la CCDS ;

VU l'avis favorable du bureau de la CCDS du 4 septembre 2014,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1er:

DECIDE du lancement des missions d'étude de faisabilité relatives aux actions de développement économique.

- Etude de faisabilité pour la création du guide du BON PLAN des Savanes pour un montant prévisionnel de 35 000 euros;
- Etude de faisabilité pour la réalisation d'une maison de la production locale des Savanes pour un montant prévisionnel de 50 000 euros;
- Etude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'une signalétique touristique sur le territoire des Savanes pour un montant prévisionnel de 30 000 euros.

ARTICLE 2: APPROUVE les pla

APPROUVE les plans de financement ci-après :

1. Etude de réalisation du « Guide du Bon Plan des Savanes »

Financeurs publics sollicités appelant du FEADER	Montants en €	%
Financements européens (FEADER)	22 312,50	
CONTRE-PARTIE NATIONALE	3 937,50	
Sous-total financement public	26 250,00	75
Autofinancement : maître d'ouvrage public		
Emprunt	00,00	
Auto – financement	8 750,00	
Sous-total apport du maître d'ouvrage public	8 750,00	25
Recettes prévisionnelles générées par le projet	00,00	
TOTAL général = coût du projet	35 000,00	100

2. Etude de faisabilité pour la réalisation d'une maison de la production locale

Financeurs publics sollicités appelant du FEADER	Montants en €	%
Financements européens (FEADER)	31 875,00	
CONTRE-PARTIE NATIONALE	5 625,00	
Sous-total financement public	37 500,00	75
Autofinancement : maître d'ouvrage public		
Emprunt	00,00	
Auto – financement	12 500,00	
Sous-total apport du maître d'ouvrage public	12 500,00	25
Recettes prévisionnelles générées par le projet	00,00	
TOTAL général = coût du projet	50 000,00	100

3. Etude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'une signalétique touristique sur le territoire des Savanes

Financeurs publics sollicités appelant du FEADER	Montants en €	%
Financements européens (FEADER)	19 125,00	
CONTRE-PARTIE NATIONALE	3 375,00	
Sous-total financement public	22 500,00	75
Autofinancement : maître d'ouvrage public		
Emprunt	00,00	
Auto – financement	7 500,00	
Sous-total apport du maître d'ouvrage public	7 500,00	25
Recettes prévisionnelles générées par le projet	00,00	
TOTAL général = coût du projet	30 000,00	100

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tous les actes y afférant.

Vote:

-Nombre de conseillers en exercice : 35

-Nombre de conseillers présents : 21

-Pour : 27 dont 6 procurations

-Contre: 0

-Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 10 septembre 2014

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET

PREFECTURE DE LA GUYANE BUREAU DU COURRIER

1 5 SEP. 2014

Faisabilité des actions de dévelopement économique dans le cadre du programme leader en cours